

Concours d'entrée en première année
Sciences sociales
Langue vivante : ESPAGNOL
Session 2021

RAPPORT SUR L'EPREUVE ECRITE :

1. Version

Traduire en français le texte suivant :

CONSTITUCIÓN, EDUCACIÓN Y DESPOLITIZACIÓN

Ad portas de una Convención Constitucional que tendrá como tarea redactar una nueva Constitución para Chile, nos encontramos con un rechazo generalizado a las organizaciones que, por definición, tienen como función aglutinar y transmitir las demandas ciudadanas a las esferas de poder: los partidos políticos.

Una de las causas de este rechazo es el desconocimiento de la ciudadanía respecto de la razón de su existencia, sus funciones, sus contenidos programáticos, y la percepción de que son organizaciones corruptas cuyo fin es aprovecharse de los recursos públicos para su propia conveniencia.

Pero, ¿de dónde viene este desconocimiento? Parte de la respuesta está en nuestra Constitución, la que si bien en su artículo n° 15 dice que “garantiza el pluralismo político”, en su artículo n° 11 lo limita al impedir la educación en las tendencias político-partidistas actuales señalando que “la enseñanza reconocida oficialmente no podrá orientarse a propagar tendencia político partidista alguna”.

Si bien el artículo se refiere a “propagar”, en la práctica, ha llevado a que durante 40 años hayamos crecido sin recibir la formación necesaria para entender la actividad política y a los partidos políticos; Nos hemos distanciado de la política, mientras se nos ha entregado la responsabilidad de participar en elecciones para votar por personas que nos gobiernen y que mayoritariamente forman parte de los partidos y viven de la política.

Este distanciamiento nos ha conducido a una cada vez mayor desafección política, a una baja participación electoral, a un sentimiento de deslegitimación de los gobiernos, a una escasa preocupación de la ciudadanía en los asuntos públicos y a un precario o nulo control sobre nuestras autoridades y organizaciones, lo que a su vez es caldo de cultivo para la corrupción.[...]

Finalmente, para evitar que este ciclo continúe, es necesario que la nueva Constitución permita a la juventud comprender la realidad que vive desde distintas perspectivas políticas, de manera que pueda contar con información necesaria para actuar responsablemente en su rol ciudadano.

César Rosende B. en *lanacion.cl* (3/12/2020)

2. Question

Répondre en 200 mots à la question suivante :

¿Hasta qué punto educar políticamente a los ciudadanos podrá devolver a los chilenos la confianza en sus dirigentes o ayudarles a ser actores principales de los cambios que se avecinan en el país ?

L'épreuve consiste en un texte qui sert de base pour un exercice de version et en une question permettant au candidat de s'exprimer à l'écrit en espagnol en environ 200 mots. Pour cette session 2021, 97 candidats ont composé et la note moyenne est 9,77 (contre 10,46 en 2020). Les notes sont comprises entre 2 et 18. Le document proposé est un article d'opinion de l'édition numérique du quotidien chilien *La Nación* écrit par César Rosende et qui s'interroge sur le désintérêt général des Chiliens pour la vie politique du pays.

1. Version

L'article de César Rosende, pourtant exempt d'une grande complexité lexicale, a posé de grandes difficultés à un nombre assez considérable de candidats qui, dans certains cas, n'ont même pas compris le sens général et/ou n'ont proposé que des versions avec très peu de cohérence ou syntactiquement imprécises. Ainsi, la première erreur rencontrée, et qui pourtant se faisait de plus en plus rare au fil des sessions, a été d'oublier de traduire le titre. Cette année, elle a été faite par pas moins de 10 candidats, alors que chaque année, les rapports rappellent que le titre fait partie intégrante du texte. Rappelons donc à nouveau que ne pas traduire le titre est une faute d'omission et est, par conséquent, très lourdement pénalisée.

Le premier paragraphe s'ouvre avec une locution latine (« ad portas ») qui a été bien comprise par la grande majorité des candidats. Parmi les différentes propositions acceptées par le jury on peut citer « à la veille de » ou « à l'approche de ». La réutilisation de la même expression latine, mais en italique, a été également acceptée.

Dans le deuxième paragraphe, le mot « ciudadanía » a été traduit très fréquemment de manière erronée par « citoyenneté ». Ici, il faisait référence à son deuxième sens dans le dictionnaire de la RAE : *l'ensemble des citoyens*. Plus grave encore, un nombre incalculable des candidats n'a pas su voir que dans les groupes nominaux « su existencia », « sus funciones » et « sus contenidos pragmáticos », les possessifs de la troisième personne ont comme référent « partidos políticos » (à la fin du premier paragraphe) et non « la ciudadanía ». Cette erreur a conduit à des textes d'arrivée très peu cohérents ou à de très nombreux cas de non-sens.

Les exemples de non-sens se sont multipliés également dans le troisième paragraphe, où un nombre très important des candidats a traduit de manière erronée la phrase « la que si bien...dice... ». En effet, celle-ci a été souvent traduite par « elle dit si bien... » au lieu d'introduire la concession exprimée par la conjonction « si bien ». Un peu plus tard, le mot « partidista » a donné lieu en quelques occasions au barbarisme « partidiste », ce qui a été pénalisé.

Dans le quatrième paragraphe, le jury ne peut que s'étonner de la méconnaissance du verbe « crecer » (« hayamos crecido ») de certains candidats, qui l'ont confondu avec le verbe « crear ».

Dans le cinquième paragraphe, les erreurs repérées par le jury concernent le lexique : le mot « ciudadanía » traduit (encore une fois) par « citoyenneté » au lieu de « les citoyens », par exemple, ou le mot « asunto » (« affaire », « question »), pas toujours compris. Mais il y a aussi des erreurs de sens, par exemple avec la phrase « control sobre nuestras autoridades », traduite par « contrôle **de** nos autorités » au lieu de « **sur** nos autorités ». Ce cas de contre-sens a été lourdement sanctionné. Et à la dernière ligne, l'expression « es caldo de cultivo

para la corrupción » (bien traduite de manière générale par « un terrain/terreau fertile » ou « un terrain propice ») a donné lieu à des traductions moins heureuses)

Et enfin, le dernier paragraphe a été celui qui a posé le moins de problèmes et, sauf à de très rares exceptions, les différentes traductions proposées ont respecté le sens du texte d'origine.

Nous rappelons également, encore une fois, que l'exercice de version demande une bonne maîtrise du français, à laquelle le jury porte une attention particulière. C'est pour cette raison que des fautes comme « nous avons grandis », « cet éloignement nous a conduit » ou « elle garantit », trouvées dans de nombreuses copies, ont été pénalisées à leur juste valeur.

2. Question

Comme indiqué assez clairement dans la consigne, les candidats devaient répondre à la question en 200 mots environ. Pour cette session 2021, il y a eu un nombre de candidats plus important que l'année précédente qui n'a pas tenu compte de la consigne et a dépassé de plus de 10% la limite imposée ; quelques copies l'ont même dépassée de 100%. Rappelons donc aux futurs candidats qu'utiliser la question comme base pour un simple étalage de connaissances et dépasser largement les 200 mots est très lourdement pénalisé par le jury. N'oublions pas que le jury évalue non seulement les connaissances sur le sujet des candidats, mais également leur esprit d'analyse et leur capacité de synthèse, aspects fondamentaux dans cette deuxième question.

Quant à la qualité de langue reflétée dans les différentes copies, elle reste similaire aux sessions précédentes, avec une bonne maîtrise des règles grammaticales et une bonne connaissance des conjugaisons, le tout émaillé par quelques (rares) productions d'un niveau linguistique très insuffisant pour ce type d'épreuve. Si l'on devait faire un résumé des différentes fautes commises, de manière générale elles sont les mêmes que dans les sessions antérieures. Cette année ce sont néanmoins les erreurs d'orthographe qui ont pris le dessus sur les autres (« comprensión », « oportunidad », « posible », « desarrollo », « corrupto », « funciona », « constitución », « millones », « confianza », « vigilancia », « elegir », « suficiente », « systemo », « distinta », « typo », « cayer », « propio », « transmición », ...). Une mention spéciale pour le mot « reivindicación », dont la variété de formes incorrectes trouvées par le jury est incalculable (« revindicación », « reinvidicación », « reinvidicación », ...). Voici un échantillon des fautes dites classiques :

SER/ESTAR : « es en vigor », « está importante », « estar oídas », « ser en el centro », « serán al tanto », ...

POR/PARA : « se interesa para », « manifestarse por protestar contra », ...

INDICATIF/SUBJONCTIF : « para que puedes », « para que se repite », « es necesario que toman », « si podríamos », ...

CONCORDANCE : « la grandes », « una mejora mujer », « los estudiantes pobre », « el imagen », « este realidad », « dirigentes política », « los ciudadanos pierde », ...

BARBARISMES : « favorisar », « oposante », « exprimar », « subjecto », « seriosa », « reconocencia », ...

ACCENTS : « democracia », « jovén », « aleján », « décadas », « solución », « crisis », « crisis », « vínculos », « mientras », « conoce », « permitir », ...

DIVERS : « permitir de », « cuyas las », « más de legitimidad », « ayudar los ciudadanos », « no solo...pero también ... », « los Chilenos », « después muchos esfuerzos », « Pues... », « suelen desembocando », « ...y instituciones », ...

L'article de César Rosende analyse le manque d'intérêt politique des Chiliens à un moment où ils sont appelés à participer au projet d'une nouvelle constitution. Il revendique l'importance d'une éducation politique pour qu'ils puissent exercer de manière responsable leur rôle de citoyens. De manière générale, les candidats ont répondu à la question proposée de manière un peu superficiel, évoquant rarement la question de la nouvelle constitution qui se prépare au Chili. Si bien l'actualité du pays semble être bien connue par une large majorité des candidats (aussi bien que le légat du Pinochet), il n'y a pas eu assez de références au fait que le projet de la nouvelle constitution a fait appel également à des personnes de la société civile. Les candidats auraient pu analyser le lien entre cette participation citoyenne et une éventuelle réconciliation avec les représentants politiques.